

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1977)  
**Heft:** 410

**Artikel:** Kid Super Star  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1018708>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## POINT DE VUE

### Les petites peurs

Honnêtement, j'ai tenté de comprendre. J'ai lu, relu, comparé... Parce que c'est très compliqué, cette affaire de la TVA<sup>1</sup>, plein de sous-entendus, de trappes, d'affirmations trop longues ou trop courtes, d'interprétations, de suppositions, de méandres filandreux.

Avis et commentaires de toutes sortes éclairent bien moins, en fin de compte, le projet qu'ils ne le transforment en un paquet de nouilles mal cuites. En face de quoi se trouve-t-on ? Un acte de gouvernement ou une sorte de querelle obscure entre des héritiers, un traficotage de technocrates, un projet d'arnaque dont une partie du butin irait à de bonnes œuvres ?

Cherchant bien, j'ai tout de même découvert une chose : *c'est une affaire d'argent !*

Bigre ! J'aurais dû m'en douter !

Dans ce pays, toutes les affaires de sous sont compliquées, tortueuses, farcies d'arrière-pensées. Elles ne sont pas plutôt évoquées qu'elles soulèvent des passions sourdes, des grincements, des clapotis tripatouillesques, glauques et gluants, des ricanements, des regards en coin, des collusions, des séances d'aplaventrisme, des condamnations sommaires et des explications en faux-fuyants.

Comme si tout ce qui touche à l'argent ne pouvait être que contourné, compliqué, secret...

Alors ?

Alors, me suis-je dit : laisse tomber, laisse discourir les notaires et les apothicaires; com-

ment reconnaître l'honnête homme parmi eux ? Qui dit vrai ? Qui compte juste ? Laisse-les parler d'argent, me suis-je dit, laisse-les jongler avec leurs centimes, laisse-les se quereller avec leurs petits pourcentages et toi, lis saint Augustin et cultive ton jardin... De toute manière les dés sont pipés et le jeu est bien médiocre... Comment, mais comment peut-on se passionner pour de l'argent — cet argent dont Keynes lui-même reconnaissait « la puanteur » ?...

Mais je me suis souvenu de saint Augustin, justement, qui dit au chapitre IX du Livre X de ses Confessions : ... « car il arrive souvent que ceux qui font profession de mépriser la vaine gloire, se glorifient de ce mépris, avec plus encore de vanité... » Bien, bien, ai-je donc ensuite pensé, mutatis mutandis dans les propos de saint Augustin, ne méprisons point, ne renvoyons pas *tout de suite* opposants et partisans de la TVA dos à dos, ne les jetons pas immédiatement dans le même sac, bien qu'ils tiennent, au fond, le même genre de discours. Condescendance par charité chrétienne à tremper notre petit et auguste doigt dans cette vase. *Donnons notre avis* sur les choses de ce siècle — au risque de passer pour un imbécile (une fois de plus) ou de nous faire quelques ennemis supplémentaires (pour le salut et le repos de l'âme desquels nous ferons dire quelques messes)...

Hé bien, je voterai « non » à la TVA.

La tête vide, je voterai non. Par lassitude, par agacement. Parce que la question posée n'est

pas claire, simple. Parce que *la façon* dont la question est posée est *immorale*. (Excusez, je ne trouve pas d'autre qualificatif). Elle oblige au compromis, sinon à la compromission.

Finalement, parce qu'une politique qui n'est plus que la résultante de laborieux compromis et marchandages ne peut conduire qu'à une multiplication des compromis et des marchandages.

Ras le bol ? Oui, ras le bol ! Et je me moque bien de savoir si ceci est un peu plus ou un peu moins « social » que cela. Il y a belle lurette que le mot signifie à peu près n'importe quoi. J'en ai ras le bol d'avoir à choisir entre la peste et le choléra, entre la confusion et le désarroi, entre l'incertitude et le doute.

Que vaudra mon « non » ? Pas grand-chose, presque rien. Guère plus qu'une multitude d'autres « non » et de « oui ».

D'ailleurs, les votants ne diront pas oui ou non à *la TVA*. Ils diront oui ou non à une infinité de choses différentes et contradictoires.

Ils ne voteront pas par « esprit de calcul » mais poussés par des sentiments vagues et obscurs où domineront bien moins les convictions *que les craintes*.

*Les petites peurs* — comme disait Emmanuel Mounier.

Et la politique des petites peurs finit toujours par une grande peur.

**Gil Stauffer**

<sup>1</sup> Comme à l'accoutumée, Gil Stauffer s'exprime ici en son nom propre. La position de DP a été développée dans les derniers numéros.

## Kid Super Star

De l'Ascension à la Pentecôte, le premier Salon international de l'Enfance et de la Jeunesse a occupé les halles de Beaulieu à Lausanne. En famille et surtout par classes entières (quel battage dans les écoles !), les enfants sont montés à

Kid 77, et s'y sont trouvés pris dans un champ clos tout imprégné de publicité et de marketing appliqué à la génération des consommateurs en herbe.

Certes, la déontologie ad hoc élaborée par les responsables de ce nouveau Salon avait pratiquement éliminé les outrances les plus choquantes et

le pousse-à-la-consommation d'allure brutale; juste quelques bruyantes fausses notes à l'« électronique de loisirs » (les enfants choisiraient-ils les appareils de télévision et les chaînes hi-fi ?) quelques égarements de la part d'arts ménagistes mal venus (que diable les fours à micro-ondes faisaient-ils à Kid ?) et surtout des vendeurs de

meubles, dont certains n'avaient pas même eu la décence de présenter du mobilier pour chambres d'enfants.

Au reste, tout n'était que conquête aimable, ma-tosement désintéressée, voire pédagogique, de l'intérêt des enfants et du porte-monnaie de leurs parents. Les jeunes étaient invités à participer activement, selon les sains principes de ce bon M. Pestalozzi tant à l'honneur aujourd'hui. Une participation active certes, mais toujours sous l'œil de Madison Ave., sous la bienveillante égide d'une marque, d'une entreprise, d'une association professionnelle ou de l'autorité, scolaire ou policière. La créativité par Caran d'Ache, le portrait des jeunes visiteurs grâce aux terminaux NCR, le parfait petit électricien initié par l'OFEL, la prophylaxie dentaire par la Société suisse d'odontostomatologie (avec la collaboration des CFF), la sécurité des boguets grâce à la Police municipale (en grand uniforme), la CDA et le TCS réunis.

Et que dire des sports, qui occupaient la halle sud ? Il y avait possibilité de s'initier à la pratique de tous les sports, de tous ceux du moins qui procurent du chiffre d'affaires, de l'équitation au parachutisme, en passant par le curling, le tir à l'arc ou à la carabine, et le nouveau patinage sur roulettes (brevet Roll-Rink SA). Savoir si, dans une famille de dimension moyenne, la pratique de tels sports est conciliable avec le budget disponible ?

Devant tant de possibilités de voir, d'approcher, de toucher, d'essayer même, nombre de rêves ont dû naître dans les esprits des jeunes consommateurs venus passer une journée à Kid 77. Rêves canalisés plus ou moins habilement par des enseignants qui s'obstinaient à diriger leurs troupes vers les stands thématiques, — particulièrement ceux de la Conférence des Chefs de Départements de l'instruction publique de Suisse romande et du Tessin. Rêves à peine contrés par des parents qui ne se sentent pas tous démissionner quand ils cèdent eux-mêmes à l'ambiance publicitaire générale. D'autant qu'elle ne choque au fond pas les enfants, nés et grandis dans un bain de réclame,

où ils nagent très à l'aise en se laissant porter avec une certaine indifférence. Peu importe le nom inscrit sur le tee-shirt ou le blouson pourvu qu'il soit « in », peu importe qui paye, pourvu qu'on puisse se distraire, ne pas trop s'ennuyer, s'échapper, faire quelque chose de facile. Comme par exemple regarder la télévision; les exposants riches l'avaient bien deviné, qui présentaient tous un petit écran devant lequel s'agglutinaient aussitôt les visiteurs, heureux de n'avoir qu'à regarder, qu'à consommer, sans avoir à répondre, ni donc à s'engager le moins du monde.

Aussi bien, les stands provocateurs font fuir. A cet égard, un Salon de l'enfance ne se distingue en rien d'une autre foire commerciale, — les moult alibis didactiques et thématiques n'y chan-

gent rien. Et si l'UNICEF n'avait pas eu l'idée opportuniste d'offrir un podium aux pousseurs de rocks et autres chanteurs à la guitare électrique, les mille mètres carrés de son luxueux pavillon d'honneur n'auraient retenu que d'infimes groupuscules.

Après l'indéniable succès d'affluence à Kid 77, les exposants, qui ne savaient pas trop qu'en attendre, vont faire leurs comptes. Reviendra, reviendra pas à Kid 78 ss. ? Et si oui, sous quelle forme ? De leur décision dépendra l'allure des prochains salons de l'enfance, qui de toute manière resteront comme le premier de curieux bâtards, issus de l'étrange union de l'école gratuite et obligatoire, et de la consommation, toujours onéreuse et de plus en plus contraignante.

## GENÈVE

### La reprise en main des libéraux

Le climat préélectoral (les élections cantonales auront lieu à l'automne) est venu durcir encore une atmosphère politique déjà tendue par les difficultés économiques. Tension proche de la rupture au Parlement où gauche et droite ne se font aucun cadeau; tension aussi dans certains partis. Le Parti radical, secoué par des scandales financiers, a annoncé le départ d'un certain nombre de députés qui — est-ce un hasard ? — appartiennent à la tendance centriste de la formation. Au Parti libéral, le climat est électrique et les « vieux » membres ne s'y retrouvent plus : Ne parle-t-on pas de mandats impératifs pour les députés... Il s'agit, pour le conseiller d'Etat Jaques Vernet, de reprendre ses troupes en main et de faire un sort définitif à la fronde que suscite sa politique de démolition et de bétonnage intensifs.

Sous un prétexte formel — le non-cumul des mandats aux parlements à l'échelon fédéral et cantonal — le porte-parole de la tendance écolo-

gique, Mme Monique Bauer-Lagier, a été éliminée des listes pour le Grand Conseil et est, pour ainsi dire, interdite de parole. Même sort pour les candidatures d'écologistes un peu conséquents. Les plus ouverts parmi les membres de la députation ne se représentent pas.

Ces éliminations se doublent d'une opération de séduction en direction des amis de la nature. M. Vernet l'a confiée à un homme qui n'a rien à lui refuser, le député Dériaz. Cet ingénieur appartient au bureau Solfor, dont le conseiller d'Etat était, jusqu'à son élection, administrateur-délégué, et auquel, depuis lors, il confie d'importants mandats : contournement de Carouge (coût total des travaux, 30 millions), Palais des expositions (mandat partiel).

Si l'opération réussit, M. Dériaz sera appelé à la présidence de l'Association genevoise pour la protection de la nature. On espère que cette association ne se montrera pas trop difficile sur l'activité législative d'un député qui apporta un appui sans réserve à une politique que l'on connaît et dont l'un des fleurons est la traversée de la presqu'île de Loex et des Evaux par l'autoroute de contournement.